MANIFESTE DU



COLLECTIF POUR L'AVENIR DU TRAIN JAUNE ET SON MAINTIEN DANS LE TRANSPORT PUBLIC REGIONAL -TER

L'AVENIR DU TRAIN JAUNE EST EN PERIL

Le train jaune assure entre Villefranche de Conflent et Latour de Carol une partie de la liaison Perpignan-Toulouse. Cette liaison désenclave les hauts cantons des Pyrénées-Orientales et en sécurise l'accès.

Aujourd'hui le train jaune est doublement menacé.

Le 30 septembre 2015 le matériel historique, qui doit bénéficier chaque année d'une autorisation particulière depuis 2007, pourrait se voir signifier une interdiction de rouler, faute de moyens suffisants pour l'entretenir.

Le 1er janvier 2016, sans moyens supplémentaires d'investissement et d'entretien, la section Font-Romeu - Latour de Carol fermera.

Ces menaces mettent gravement en question le maintien du train jaune dans le service public national. Le collectif demande que cette liaison soit incluse dans la prochaine convention TER Région-SNCF qui se négocie en 2015 pour prise d'effet au 1^{er} janvier 2016.

LE COLLECTIF « POUR L'AVENIR DU TRAIN JAUNE », UN ELAN CONSIDÉRABLE

Devant cette situation, inacceptable pour les usagers et les bénéficiaires des retombées économiques de la ligne et inconcevable en regard des valeurs historiques, culturelles et patrimoniales de cet ouvrage, deux pétitions ont été lancées, à l'initiative des cheminots d'une part et de L'Olivier, association à caractère politique d'autre part. Le succès de ces initiatives méritait de rassembler et d'organiser ces engagements citoyens forts et spontanés.

L'ORGANISATION DU COLLECTIF « POUR L'AVENIR DU TRAIN JAUNE » Statuts et moyens

Le collectif « pour l'avenir du train jaune » n'a pas de personnalité morale ni statut de type associatif. Le collectif est un regroupement d'individus, d'organisations syndicales, politiques, associatives, professionnelles, de comité de ligne, de défense des usagers, de développement économique, de défense du patrimoine ...dont l'objectif est de garder et pérenniser le train jaune dans le service public régional. Le collectif n'a pas de trésorerie, rejoindre le collectif se fait sans cotisations.

Les adhérents au collectif pourront apporter leurs moyens logistiques et financiers en fonction de leurs possibilités.

Les actions à mener

Les adhérents au collectif s'engagent à faire connaître et si possible à participer à toutes les actions qui seront menées pour obtenir la concrétisation de son objectif.

Deux actions sont déjà en cours : Le 13 décembre 2014 une action en centre ville de Perpignan, pour sensibiliser les habitants sur les menaces pesant sur le train jaune et leur demander une signature montrant leur attachement à ce qu'il reste dans le service public régional. Puis courant février 2015, l'organisation « d'assises pour le train jaune », démarche de démocratie participative et rendez-vous médiatique pour proposer des solutions viables garantissant l'avenir du train jaune.

D'autres initiatives pourront suivre suivant le niveau et la crédibilité des dynamiques mises en route.

Les premiers adhérents.













